

Dammarié

SÉNIORS, ACTIONS, INFOS PRATIQUES

Plan canicule et grand froid

Le Centre Communal d'Action Sociale veille sur les personnes fragiles lors des événements climatiques extrêmes.

Face aux risques majeurs, l'anticipation, la préparation et l'implication de chacun sont des facteurs de protections. Afin de répondre à ces besoins, la Ville a mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, résidant à domicile, qui en font la demande.

En fonction du niveau d'alerte, le Centre Communal d'Action Sociale vous contacte régulièrement par téléphone et/ou vous rend visite afin de vous apporter le soutien nécessaire. En cas de difficulté, les services d'urgence sont alertés et un lien est fait avec vos aidants familiaux, amicaux et professionnels.

En cas d'alerte préfectorale, la Ville peut vous accueillir dans des locaux aménagés pour vous mettre à l'abri, le cas échéant.



Pour répondre à vos questions sur l'univers de la perte d'autonomie, les aides et l'offre d'établissements et de services vous pouvez consulter [le portail national d'information et d'orientation des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs proches](#). [↗](#)



Risques majeurs (/sites/mairie-dammarie-les-lys.fr/files/media/downloads/2022-ccas-risques_majeurs-formulaire_1.pdf)

PDF
203.32 Ko